

Conseil Municipal du 11 mars 2020

Présents : Jean-Louis POLETTI - Sylvie GUISET - Antonio DIONISIO - Claire D'AGOSTINO - Jean-Yves DE MONTGOLFIER - Frédéric SEGUIN

Procurations : Claire D'AGOSTINO donnée à Frédéric SEGUIN

Bruno DEGENETAIS donnée à Sylvie GUISET

Absents : Valérie BRESSAND - David CHAUMEIL - Philippe MARCE - Jocelyne MOULIN - Bruno GIRARD
Catherine MOLARD-

Secrétaire de séance : Sylvie GUISET

Séance ouverte à 19h00

Ordre du jour :

- Comptes administratif 2019 et comptes de gestion 2019
- Affectations des résultats
- Vote des taxes communales
- Budget communal 2020 et budgets annexes

Validation du conseil municipal du 13 décembre 2019

⇒ *Aucun commentaire – pas d'opposition – adopté à l'unanimité*

Travaux d'assainissement - Demande de subvention Agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse

Monsieur le Maire rappelle que la DREAL Auvergne Rhône-Alpes a mis en demeure l'ensemble des communes raccordées à la station d'épuration de procéder aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

Un diagnostic du réseau d'assainissement de notre commune a été effectué par le cabinet Réalités Environnement. Suite à celui-ci, un programme pluriannuel de travaux a été établi. Il prévoit, pour l'année 2020, le remplacement de parties du réseau d'assainissement situées rue du Solon, rue des Granges et au lieu-dit la Priverie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite pour ces futurs travaux :

- Ainsi qu'une aide auprès Agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2019

Approbation des comptes de gestion 2019 Commune et Assainissement

Considérant que les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe Assainissement dressés par Monsieur le Trésorier au titre de l'exercice 2019 sont concordants avec les comptes des deux Comptes administratifs de la commune le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE Approuve les

Budget principal

Pour la section de fonctionnement 2019 un excédent de **98 253.90 €**, un excédent reporté de **214 369.12 €** soit un **résultat de clôture excédentaire de 312 623.02 €**

Pour la section d'investissement 2018 un déficit de **59 637.38 €**, un déficit reporté de **56 231 €** soit un **résultat de clôture déficitaire de 115 868.38 €**

D'affecter cette somme en recettes de Fonctionnement à l'article 002 pour **196 754.64€**

Et en recette d'investissement au compte 1068 pour **115 868.38€**.

Pour le budget assainissement,

Pour la section de fonctionnement 2019 un excédent de **44 207.26€**, un excédent reporté de **33 967.59 €** soit un **résultat de clôture excédentaire de 78 174.85 €**

Pour la section d'investissement 2019 un excédent de **7 143.59 €**, un excédent reporté de **12 564.33 €** soit un **résultat de clôture excédentaire de 19 707.92 €**

Décide à l'unanimité,

D'affecter cette somme en recettes de Fonctionnement à l'article 002 pour **78 174.85 €**

Taxes habitation, foncière bâtis et non bâtis 2020

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres n'a pas souhaité augmenter les impôts 20120.

Vote des budgets Commune et Assainissement 2020

Après leurs présentations, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget principal et du budget assainissement comme suit :

Pour le budget principal

Pour la section de fonctionnement : 676 598 €

Pour la section d'investissement : 444 930 €

Pour le budget assainissement,

Pour la section de fonctionnement : 153 918 €

Pour la section d'investissement : 116 104 €

DIVERS

✓ **Elections**

Fin du Conseil municipal